

Politique de l'entreprise

Politique d'achat responsable

1. Engagement de la direction

Par cette politique d'entreprise, nous nous engageons à nous procurer des produits et des services qui garantissent que les matériaux proviennent de forêts légales et bien gérées, certifiées selon des normes de certification crédibles, et/ou qu'ils ont été fabriqués à partir de matériaux recyclés après consommation. Comme pierre angulaire de cet engagement, nous suivons un système de diligence raisonnable pour l'approvisionnement responsable afin de promouvoir l'utilisation et la commercialisation de produits forestiers légaux et respectueux de l'environnement.

2. Légalité

Nous nous engageons à appliquer les directives de la loi fédérale révisée sur la protection de l'environnement et de l'ordonnance correspondante sur le commerce du bois par le biais d'un système d'obligation de diligence. Celles-ci correspondent également à l'European Timber Regulation (EUTR). L'objectif est de ne pas mettre sur le marché suisse du bois et des produits dérivés issus d'une coupe ou d'un commerce illégal.

En particulier et en plus, nous nous engageons à prendre toutes les mesures pour éviter le matériel en bois provenant des sources suivantes:

- Pays contre lesquels le Conseil de sécurité des Nations unies ou le Conseil de l'UE a imposé des sanctions sur les importations ou les exportations de bois.
- pays ou régions en proie à des conflits armés pour lesquels le «bois de la guerre» peut poser problème. Le terme «bois de la guerre» désigne la récolte ou le commerce de produits forestiers utilisés pour financer des parties impliquées dans des conflits armés qui entraînent de graves violations des droits de l'homme, des violations du droit humanitaire international ou des violations équivalant à des crimes au regard du droit international.

3. Gestion de la chaîne d'approvisionnement et informations

Nous veillons à ce que les informations sur les fournisseurs et les sources de matériaux soient analysées afin de permettre une évaluation efficace des risques.

4. Évaluation et réduction des risques

Nous effectuons une évaluation des risques des fournisseurs et des livraisons de bois afin d'évaluer le risque que les matériaux ou les produits achetés proviennent d'une source illégale ou aient fait l'objet d'un commerce illégal. Si des risques qui ne peuvent pas être considérés comme négligeables sont identifiés, nous prendrons les mesures de réduction des risques appropriées pour éviter tout risque potentiel.

5. Surveillance et révision

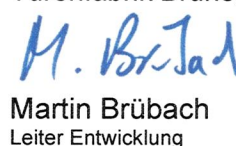
Nous effectuons une surveillance appropriée des systèmes et procédures internes. Lorsque cela s'avère nécessaire et pertinent, des audits externes sont également réalisés afin de vérifier que les systèmes appropriés sont en place et mis en œuvre comme prescrit.

Türenfabrik Brunegg AG, 01.12.2021



Martin Eisele
CEO

Türenfabrik Brunegg AG, 01.12.2021



Martin Brübach
Leiter Entwicklung